



Certification et recertification de l'IIBA – Termes et conditions

Demande/frais de certification ECBA™, CCBA® et CBAP®:

J'accepte les modalités énumérées ci-dessous pour la soumission et le paiement d'une demande:

- Cette application est la propriété de l'International Institut of Business Analysis™ (IIBA®) et est protégée par le droit d'auteur. Une fois la demande complète, elle est confidentielle;
- En créant un compte auprès de l'IIBA et en soumettant ma demande en ligne, je comprends que l'IIBA peut me contacter concernant mon compte et ma demande en ligne;
- Je consens à ce que l'IIBA recueille et stocke les renseignements qui précèdent, conformément à la **politique de confidentialité**, et communique avec mes références et contacts déclarés pour confirmer une partie ou la totalité des renseignements contenus dans ma demande en ligne ;
- Je comprends que les frais de demande **ne sont pas transférables entre les produits et les individus et sont non remboursables**, et que si ma demande est approuvée, j'ai un an à partir du moment où mon e-mail d'approbation est envoyé par l'IIBA pour passer l'examen avant que ma candidature ne soit annulée. Si ma demande est caduque, je dois présenter une nouvelle demande et payer à nouveau les frais.
- Je suis conscient que l'IIBA m'enverra des rappels par e-mail avant l'expiration de ma candidature.

Frais d'examen et de réécriture des examens ECBA™, CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC, IIBA®-CBDA, IIBA®-CCA et IIBA®-CPOA:

J'accepte les termes et conditions énumérés ci-dessous pour le paiement des frais d'examen et de réécriture d'examen comme suit:

- Les candidats à l'examen ont 12 mois à compter du jour où l'IIBA a reçu des frais d'examen ou de reprise d'examen pour demander un remboursement ;
- Après ce délai, le paiement des frais d'examen ou de reprise d'examen du candidat deviendra non remboursable et le candidat perdra son paiement. Cela signifie que, afin de planifier et de passer l'examen, le candidat devra rembourser payer à nouveau les frais d'examen ou de reprise d'examen ;
- Processus de remboursement au cours de la période d'éligibilité de 12 mois:
 - Tous les frais de requis pour annuler votre examen s'appliquent toujours, conformément à la politique décrite sur **la page web d'informations sur l'examen**;
 - Pour recevoir un remboursement du paiement des frais d'examen ou de reprise d'examen, les candidats doivent d'abord annuler leur examen prévu, puis envoyer leur demande de remboursement par e-mail à **certification@iiba.org**.
- Si un candidat manque sa date d'examen prévue sans annuler ou replanifier à l'avance et sans payer les frais nécessaires selon la politique décrite sur **la page web d'informations sur l'examen**,

le candidat va être considéré absent. Cela signifie que le candidat devra renoncer à ses frais d'examen ou de reprise d'examen déjà payés (sauf en cas de circonstances atténuantes) et devra payer à nouveau les frais d'examen ou de reprise d'examen pour planifier et passer l'examen.

- Je sais que l'IIBA m'enverra des rappels par e-mail avant la fin de mon examen.

Les marques ECBA™, CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC, IIBA®-CBDA, IIBA®-CCA, et IIBA®-CPOA:

Les bénéficiaires en règle, c'est-à-dire ceux qui réussissent l'examen et repassent leurs examens de certification lorsque cela est requis à temps, se voient accorder une licence limitée, non exclusive et révocable et l'autorisation d'utiliser les marques et marques déposées suivantes (collectivement « Marques ECBA™, CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC, IIBA®-CBDA, IIBA®-CCA et IIBA®-CPOA ») pour la durée pendant laquelle le destinataire est en règle conformément aux termes et conditions et, qu'en tant que bénéficiaire, j'accepte:

- D'utiliser les marques ECBA™, CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC, IIBA®-CBDA, IIBA®-CCA et/ou IIBA®-CPOA conformément aux normes énoncées dans **conditions d'utilisation de l'IIBA**;
- De mettre fin à l'utilisation des marques ECBA™, CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC, IIBA®-CBDA, IIBA®-CCA et/ou IIBA®-CPOA dans le cas où le certificat ou la certification sont révoqués ou si le bénéficiaire n'est plus en règle;
- Que l'IIBA se réserve le droit de révoquer la licence aux présentes à sa seule discrétion à tout moment.

Demande/frais de recertification CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC et IIBA®-CBDA:

J'accepte les termes et conditions énumérés ci-dessous pour la soumission et le paiement d'une demande de recertification:

- Cette application est la propriété de l'International Institute of Business Analysis™ (IIBA®) et est protégée par le droit d'auteur. Une fois la demande complète, elle est confidentielle ;
- En soumettant ma demande en ligne, je comprends que l'IIBA peut me contacter au sujet de mon compte et de ma demande en ligne;
- Je consens à ce que l'IIBA recueille et stocke les renseignements ci-dessus, conformément à la **politique de confidentialité**, et communique avec mes contacts déclarés pour confirmer une partie ou partie des renseignements dans ma demande en ligne;
- Je sais que l'IIBA m'enverra des e-mails de rappel avant que mon statut de certification n'expire.
- Je comprends que les frais de recertification ne sont pas transférables entre les produits et les particuliers et sont non remboursables.

Définitions:

- Entry Certificate in Business Analysis™ (ECBA™)
- Certification of Capability in Business Analysis™ (CCBA®)
- Certified Business Analysis Professional™ (CBAP®)
- Agile Analysis Certification (IIBA®-AAC)
- Certification in Business Data Analytics (IIBA®-CBDA)
- Certificate in Cybersecurity Analysis (IIBA®-CCA)
- Certificate in Product Ownership Analysis (IIBA®-CPOA)